

Intitulé des MAEC localisées			Montant de la MAEC localisée		Unité	Observation	fiche opération en date du
			Minimum	Maximum			
COUVER_03	Enherbement sous cultures ligneuses pérennes	Arboriculture	montant unique	182,61 €	/ha/an	montant modulé en fonction de la part de la surface à enherber	25/01/17
		Viticulture	montant unique	160,78 €	/ha/an		
COUVER_04	Couverture des inter-rangs de vigne par épandage d'écorces		montant unique	107,90 €	/ha/an		25/01/17
COUVER_05	Création et entretien d'un maillage de zones de régulation écologique	Grandes cultures	montant régionalisé	363,87 €	/ha/an		10/01/17
		cultures légumières	montant unique	900,00 €	/ha/an		
COUVER_06	Création et entretien d'un couvert herbacé (bandes ou parcelles enherbées)		montant régionalisé	450,00 €	/ha/an		03/03/17
COUVER_07	Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique		112,00 €	560,02 €	/ha/an	montant modulé si mesure tournante en fonction de la surface réellement couverte chaque année	06/01/16
COUVER_08	Amélioration d'un couvert déclaré au titre du gel		montant régionalisé	146,66 €	/ha/an		06/01/16
COUVER_11	Couverture des inter-rangs de vigne		montant unique	109,58 €	/ha/an	montant modulé en fonction de la part de la surface à enherber	25/01/17
HERBE_03	Absence totale de fertilisation minérale et organique sur prairies et habitats remarquables		montant plafond	131,00 €	/ha/an	formule de calcul pour obtenir le montant du territoire	06/01/16
HERBE_04	Ajustement de la pression de pâturage sur certaines périodes (chargement a la parcelle)		montant plafond	75,44 €	/ha/an	formule de calcul pour obtenir le montant du territoire	06/01/16
HERBE_06	Retard de fauche sur prairies et habitats remarquables		29,06 €	223,00 €	/ha/an	formule de calcul pour obtenir le montant du territoire	14/10/16
HERBE_07	Maintien de la richesse floristique d'une prairie naturelle		montant unique	66,01 €	/ha/an		06/01/16
HERBE_09	Gestion pastorale		30,17 €	75,44 €	/ha/an	formule de calcul pour obtenir le montant du territoire	06/01/16
HERBE_10	Gestion de pelouses et landes en sous bois		41,80 €	103,04 €	/ha/an	formule de calcul pour obtenir le montant du territoire	06/01/16
HERBE_11	Absence de pâturage et de fauche en période hivernale sur prairies et habitats remarquables humides		montant plafond	54,86 €	/ha/an	formule de calcul pour obtenir le montant du territoire	06/01/16
HERBE_13	Gestion des milieux humides		montant unique	120,00 €	/ha/an		10/01/17
LINEA_01	Entretien de haies localisées de manière pertinente		0,18 €	0,90 €	/ml/an	formule de calcul pour obtenir le montant du territoire	14/10/16
LINEA_02	Entretien d'arbres isolés ou en alignements		3,96 €	19,80 €	/arbre/an	formule de calcul pour obtenir le montant du territoire	06/01/16
LINEA_03	Entretien des ripisylves		0,85 €	1,50 €	/ml/an	formule de calcul pour obtenir le montant du territoire	06/01/16
LINEA_04	Entretien de bosquets		72,92 €	364,62 €	/ha/an	formule de calcul pour obtenir le montant du territoire	06/01/16
LINEA_07	Restauration et/ou entretien de mares et plans d'eau		58,63 €	149,16 €	/mare/an	formule de calcul pour obtenir le montant du territoire	06/01/16
LINEA_08	Bande refuge		montant régional	0,28 €	/ml/an	avec rdt p = 44 et px f = 9	06/01/16
MILIEU_01	Mise en défens temporaire de milieux remarquables		50,57 €	70,00 €	/ha/an	Plafond 70 € cas général et 110 € si coefficient détalement = 50 % formule de calcul pour obtenir le montant du territoire avec rdt p = 44 et px f = 9	06/01/16
MILIEU_02	Remise en état des surfaces prairiales après inondation dans les zones d'expansion des crues		montant unique	37,72 €	/ha/an		06/01/16
OUVERT_01	Ouverture d'un milieu en déprise		190,32 €	247,56 €	/ha/an	formule de calcul pour obtenir le montant du territoire	22/03/17
OUVERT_02	Maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle des rejets ligneux et autres végétaux indésirables		19,08 €	95,42 €	/ha/an	formule de calcul pour obtenir le montant du territoire	06/01/16
PHYTO_01	Bilan de la stratégie de protection des cultures	Grandes cultures	montant plafond	15,17 €	/ha/an	formule de calcul pour obtenir le montant du territoire	20/01/16
		Légumes plein champ		54,60 €	/ha/an	formule de calcul pour obtenir le montant du territoire	
		Maraîchage/Horticole		273,00 €	/ha/an	formule de calcul pour obtenir le montant du territoire	
		Arboriculture		54,60 €	/ha/an	formule de calcul pour obtenir le montant du territoire	
		Viticulture		109,20 €	/ha/an	formule de calcul pour obtenir le montant du territoire	
PHYTO_02	Absence de traitement herbicide	Grandes cultures	montant régionalisé plafond	125,00 €	/ha/an	montant modulé si mesure tournante en fonction de la surface réellement couverte chaque année	25/01/17
		Légumes plein champ	montant plafond	179,40 €	/ha/an	montant modulé si mesure tournante en fonction de la surface réellement couverte chaque année	
		Arboriculture	montant unique	233,82 €	/ha/an		
		Viticulture	montant unique	236,82 €	/ha/an		
PHYTO_03	Absence de traitement phytosanitaire de synthèse	Grandes cultures	montant régionalisé plafond	234,80 €	/ha/an	montant modulé si mesure tournante en fonction de la surface réellement couverte chaque année	25/01/17
		Légumes plein champ	montant plafond	310,71 €	/ha/an	montant modulé si mesure tournante en fonction de la surface réellement couverte chaque année	
		Arboriculture	montant unique	368,50 €	/ha/an		
		Viticulture	montant unique	399,98 €	/ha/an		
PHYTO_04	Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitements herbicides	Grandes cultures	montant régionalisé	80,77 €	/ha/an		25/01/17
		Légumes plein champ	montant unique	81,15 €	/ha/an		
		Arboriculture	montant unique	89,97 €	/ha/an		
		Viticulture	montant unique	96,32 €	/ha/an		
PHYTO_05	Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitements phytosanitaires hors herbicides	Grandes cultures	montant régionalisé	106,84 €	/ha/an		25/01/17
		Légumes plein champ	montant unique	105,64 €	/ha/an		
		Arboriculture	montant unique	166,38 €	/ha/an		
		Viticulture	montant unique	191,74 €	/ha/an		

PHYTO_06	Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitements phytosanitaires hors herbicides sur grandes cultures avec une part importante de maïs, tournesol, prairies temporaires et gel sans production intégrés dans des rotations	Grandes cultures	montant régionalisé	65,19 €	/ha/an		25/01/17
PHYTO_07	Mise en place de la lutte biologique	Grandes cultures	montant plafond	67,06 €	/ha/an	montant modulé si mesure tournante en fonction de la surface réellement couverte chaque année	25/01/17
		Légumes plein champ	montant plafond	108,12 €	/ha/an	montant modulé si mesure tournante en fonction de la surface réellement couverte chaque année	
		Légumes sous serre et sous abris froids, hors fraise	montant unique	700,00 €	/ha/an		
		Légumes sous serre et sous abris chauffés, y compris fraise, tous modes de cultures sous serres et sous abris	montant unique	700,00 €	/ha/an		
		Arboriculture; piégeage massif	montant unique	551,37 €	/ha/an		
		Arboriculture; lâcher d'auxiliaires	montant unique	700,00 €	/ha/an		
		Arboriculture; confusion sexuelle	montant unique	228,13 €	/ha/an		
		Arboriculture ; piégeage massif et lâcher d'auxiliaires	montant unique	700,00 €	/ha/an		
		Arboriculture ; piégeage massif et confusion sexuelle	montant unique	700,00 €	/ha/an		
		Arboriculture ; lâcher d'auxiliaire et confusion sexuelle	montant unique	700,00 €	/ha/an		
		Arboriculture ; piégeage massif, lâcher d'auxiliaire et confusion sexuelle	montant unique	700,00 €	/ha/an		
		Horticulture	montant unique	700,00 €	/ha/an	montant modulé si mesure tournante en fonction de la surface réellement couverte chaque année	
Viticulture	montant unique	160,40 €	/ha/an				
PHYTO_08	Mise en place d'un paillage végétal ou biodégradable sur cultures maraîchères		montant plafond	700,00 €	/ha/an	montant modulé si mesure tournante en fonction de la surface réellement couverte chaque année	25/01/17
PHYTO_09	Diversité de la succession culturale en cultures spécialisées		montant unique	438,67 €	/ha/an		25/01/17
PHYTO_10	Absence de traitement herbicide sur l'inter-rang en cultures pérennes	Arboriculture	montant unique	107,78 €	/ha/an		25/01/17
		Viticulture	montant unique	109,58 €	/ha/an		
PHYTO_14	Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitements herbicides	Grandes cultures	montant unique	46,46 €	/ha/an		25/01/17
		Cultures légumières	montant unique	50,42 €	/ha/an		
		Viticulture	montant unique	63,44 €	/ha/an		
PHYTO_15	Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitements phytosanitaires hors herbicides	Grandes cultures	montant régionalisé	58,70 €	/ha/an		25/01/17
		Cultures légumières	montant unique	61,12 €	/ha/an		
PHYTO_16	Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitements phytosanitaires hors herbicides sur grandes cultures avec une part importante de maïs, tournesol, prairies temporaires et gel sans production intégrés dans des rotations	Grandes cultures	montant régionalisé	36,31 €	/ha/an		25/01/17
SOL_01	Conversion au semis direct sous couvert		montant unique	163,00 €	/ha/an		21/04/17